

Commune de Moissieu sur Dolon

# Information municipale

## **1. Elections européennes – 9 juin 2024.**

Les prochaines élections européennes auront lieu dimanche 9 juin. Le bureau de vote sera ouvert dans les locaux de la salle du conseil de 8 h 00 à 18 h 00. Les députés européens sont élus au **suffrage universel direct à 1 seul tour.**

## **2. Cérémonie du 8 mai.**

Cette date marque la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, et la victoire des alliés face à l'Allemagne nazie.

En cette période actuellement troublée par des conflits aux portes de l'Europe, il est important de se souvenir des sacrifices supportés par toute une génération qui a lutté pour que notre pays reste libre. Vous êtes invités à venir nombreux.

La cérémonie de commémoration se déroulera à 11 h 30 devant le monument aux morts de la commune. A l'issue, le verre de l'amitié offert par la municipalité sera partagé à la salle des fêtes.

## **3. Inscriptions à l'école (rappel)**

Les inscriptions à l'école communale doivent être faites en mairie. Une fiche d'inscription vous sera remise avec la liste des pièces à fournir. Tous ces documents devront ensuite être retournés rapidement en mairie avant transmission auprès de la directrice de l'établissement scolaire.

Pour les nouveaux arrivants, rappelons qu'il existe une cantine scolaire et une garderie le matin de 7 h 20 à 8 h 20, et le soir de 16 h 30 à 18 h 30.

Le groupe scolaire dispose de 3 classes :

- ✓ Maternelle regroupant 3 niveaux : petite, moyenne et grande section
- ✓ CP – CE1
- ✓ CE2 – CM1 – CM2.

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

- ✓ Lundi et mardi de 8 h 30 à 12 h 00
- Jeudi et vendredi de 14 h 00 à 17 h 30

## **4. Budget communal**

Vendredi 29 mars, le conseil municipal a voté à l'unanimité des conseillers présents le **Budget communal de l'année 2024**.

### **4.1. Budget de FONCTIONNEMENT**

Le budget des recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibre à **472 700,00 €**.

- Postes de recettes de fonctionnement :

Impôts et taxes reçues .....	333 200 €
Dotations-participations .....	81 394 €
Revenus des locations.....	30 000 €
Produits et services encaissés .....	27 485 €
Produits divers et résultat reporté .....	121 €

- Postes de dépenses de fonctionnement :

Charges générales (eau, EDF, combustibles, voirie, matériel, bâtiments, assurances, locations diverses, taxes foncières, cantine... ..)	193 281 €
Charges de personnel et indemnités des élus (salaires + charges) .....	248 100 €
Subventions aux associations .....	8 000 €
Charges financières (remboursements des intérêts d'emprunts) .....	20 000 €
Diverses charges .....	3 319 €

### **4.2. Budget d'INVESTISSEMENT**

Le budget des recettes et dépenses d'investissement s'équilibre à **430 577,00 €**.

- Postes de recettes d'investissement :

Solde 2023 non engagé et reporté .....	105 416 €
Excédent de fonctionnement capitalisé .....	123 168 €
Subventions, taxe d'aménagement, récupération TVA et divers .....	201 993 €
  
- Postes de dépenses d'investissement :

Mairie.....	20 000 €
Voirie.....	172 873 €
Eclairage Public .....	13 000 €
Aménagement parking Albergeries .....	5 000 €
Matériel.....	15 000 €
Presbytère.....	5 000 €
Logements communaux .....	8 000 €
Groupe scolaire .....	54 786 €
Cantine .....	4 000 €
Salle des fêtes.....	20 000 €
Cimetière.....	17 000 €
Illuminations de Noël.....	3 000 €
Bâtiment multiservices.....	30 000 €
Remboursement emprunts et dettes + divers .....	62 918 €

En 2024, le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 472 700,00 €, soit une augmentation de +1.00% environ par rapport à 2023. Il s'agit d'un budget, et les recettes comme les dépenses ont été évaluées en tenant compte de l'évolution des dotations accordées par l'Etat, mais aussi des augmentations de charges dues à la flambée des coûts de l'énergie et de l'évolution du point d'indice des salaires de nos agents. Les recettes ont été chiffrées à minima, et nous veillerons à maîtriser les dépenses de fonctionnement, comme cela a été fait les années précédentes.

Le budget d'investissement 2024 a été réduit de +/- 60 % par rapport à 2023, et c'est bien normal car on ne réalise pas chaque année une salle des fêtes, une aire de jeux et un plateau sportif.

Cependant, certains postes ont été privilégiés, comme notamment la voirie communale (réfection du chemin des Albergeries entre autres) l'école (aménagement extérieur, et financement d'un projet pédagogique, sous réserve d'une subvention accordée par des pouvoirs publics). Les bâtiments communaux ne sont pas oubliés, tout comme la poursuite de travaux au cimetière. Enfin, un budget conséquent a été provisionné pour le réaménagement du bar « Le Balcon des Alpes ».

Le poste « remboursement des emprunts » a bondi de plus de 16 000 € : c'est l'incidence du remboursement de la première annuité de l'emprunt contracté pour le financement partiel des investissements réalisées en 2023. Notons que dès 2025 certains emprunts vont être partiellement ou totalement amortis, et ce poste de dépenses sera en 2026 sensiblement identique à celui de 2020.

## **5. Zones d'accélération et de production des Energies Renouvelables (ZAEnR).**

La cartographie des zones possibles de déploiement des énergies renouvelables a été établie. Elle recense les zones propices à l'implantation d'énergies renouvelables : photovoltaïque, solaire, éolien, biogaz... Je rappelle qu'il s'agit d'un exercice cartographique qui ne nécessite pas d'études particulières.

Afin de connaître vos remarques et suggestions, cette cartographie est consultable en mairie, jusqu'au 10 mai, et un cahier de doléances est à votre disposition. Une délibération du conseil municipal, fixé au 14 mai, validera cette cartographie, en tenant compte des remarques émises, avant transmission à la Préfecture.

## **6. Nouvelle assistante maternelle à Moissieu.**

Nous avons le plaisir d'accueillir la famille de Madame COGERINO, nouvellement installée 2240, Route de Champier à Moissieu. Mme Cogérino est assistante maternelle, et sa capacité d'accueil est de 2 enfants. Vous pouvez la joindre au 06.32.28.78.56.

